

Communiqué / 21 décembre 2022

## **KANOPEE LEVE 11 MILLIONS D'EUROS AFIN DE DEVELOPPER DE NOUVELLES START-UPS SPECIALISEES DANS LE BTP ET LA PROPTech**

Kanopée, premier start-up studio dans son secteur d'activité, accompagne les entreprises innovantes dans le domaine de la construction et de la Proptech. En 2022, Kanopée a permis la création de six start-ups et la prise de participations de huit sociétés.

Avec cette levée de fonds, la société entend accompagner la création d'une trentaine de start-ups dans les cinq prochaines années, en leur offrant une vaste gamme de services tels que le développement de produits, le financement, le marketing et le conseil en stratégie. L'objectif est également de proposer aux porteurs de projets, un service d'incubation et d'accélérer la digitalisation du BTP en accompagnant ces jeunes start-ups répondant aux enjeux majeurs du secteur.

Cette opération a été menée auprès de 36 investisseurs, dont le fonds French Tech Accélération II de France 2030, géré pour le compte de l'Etat par Bpifrance.

### **Intervenants de l'opération**

---

- Conseil des investisseurs : **Degroux Brugère (Jérémy Swiecznik)**
- Conseil de la société : Via Juris (Yan Freyria-Courtois et Antoine Riom)

### **A propos de Degroux Brugère**

---

Le Cabinet DEGROUX BRUGERE intervient depuis plus de 30 ans auprès d'une clientèle d'actionnaires-dirigeants, d'entreprises, de groupes familiaux et de fonds, dans les domaines suivants :

- transactionnel, *LBO / Private Equity, Venture Capital*,
- droit des sociétés (vie sociale, fusions-acquisitions, restructurations, haut de bilan),
- droit fiscal (fiscalité transactionnelle et patrimoniale, groupes de sociétés, entreprises, contentieux),
- droit des entreprises en difficulté,
- droit commercial, contrats,
- contentieux judiciaire.

Le Cabinet comprend aujourd'hui environ 35 personnes, dont 11 associés et une vingtaine de counsel et collaborateurs.